

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Attention à l'intoxication au monoxyde de carbone

Avec l'arrivée de la fraîcheur et la mise en route du chauffage, quelques conseils pour éviter l'intoxication au monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui provoque chaque année des centaines d'hospitalisations et une centaine de décès.

Plus de 200 personnes intoxiquées en Midi-Pyrénées en 2010...

Selon les données du système de surveillance mis en place par l'Institut de veille sanitaire, 85 intoxications par le monoxyde de carbone impliquant 245 personnes dont 70 ont été admises en hospitalisation sont survenues en Midi-Pyrénées en 2010. Le monoxyde de carbone a aussi provoqué le décès de quatre personnes.

La majorité de ces intoxications se sont produites de manière accidentelle dans l'habitat (80%), 8% en milieu professionnel et 6% dans des établissements recevant du public.

L'installation la plus souvent à l'origine des intoxications accidentelles domestiques est la chaudière ou son système d'évacuation (46%) et les chauffe-eau (11%). Les appareils les plus fréquents dans une intoxication sont les chauffages mobiles d'appoint (17%), les braseros, barbecues ou cuisinières (14%). Les facteurs favorisant l'intoxication sont, dans 58% des cas un défaut d'aération (conduit de cheminée mal entretenu, entrées et sorties d'air obstruées...), dans un tiers des cas un défaut de l'appareil, et une fois sur 10, une utilisation inadaptée de l'appareil.

...alors que quelques mesures suffiraient à éviter l'intoxication

Les recommandations sont simples :

- avant l'hiver, faire intervenir un professionnel qualifié pour contrôler les installations de chauffage (appareil et conduits d'évacuation),
- veiller à une bonne ventilation du logement
- utiliser de façon appropriée les appareils à combustion :
 - ne pas faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu
 - ne pas utiliser pour se chauffer des appareils non prévus pour cet usage : barbecues, braseros, cuisinière...
 - ne jamais placer les groupes électrogènes dans un lieu fermé mais impérativement à l'extérieur des bâtiments.

Le monoxyde de carbone est imperceptible car il est inodore, incolore et non irritant ; maux de têtes, nausées, fatigue sont des signes d'alerte

Pour plus d'un tiers des personnes intoxiquées en Midi-Pyrénées les signes cliniques étaient des maux de tête et pour une personne sur 5 des nausées. L'action du monoxyde de carbone peut être rapide et entraîner en quelques minutes le coma voire le décès.

En cas de soupçon d'intoxication, appeler les secours,

112, numéro unique d'urgence européen ; 18 : sapeurs pompiers ; 15 : SAMU
Ouvrir rapidement les portes et les fenêtres, arrêter les appareils à combustion et évacuer les locaux.

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde, les bons gestes de prévention aussi.
